FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 3.8 Date de révision 12/11/2017 Date d'impression 04/09/2018

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : p-Xylène

Code Produit : 95680

Marque : Sigma-Aldrich No.-Index : 601-022-00-9

No.-CAS : 106-42-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Synthèses de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Canada Co.

2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8

CANADA

Téléphone : +1 9058299500 Fax : +1 9058299292

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : +1-703-527-3887 (CHEMTREC)

d'Urgence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17)

Liquides inflammables (Catégorie 3), H226 Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4), H332 Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 4), H312

Irritation cutanée (Catégorie 2), H315

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 2), H401

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H312 + H332 Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation

H315 Provogue une irritation cutanée.

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240	Mise en terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du
	visage.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Dangers non classifiés ailleurs - aucun(e)

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Synonymes : 1,4-Dimethylbenzene

Formule : C₈H₁₀

Poids moléculaire : 106.17 g/mol

No.-CAS : 106-42-3

No.-CE : 203-396-5

No.-Index : 601-022-00-9

Composants dangereux

Composant	Classification	Concentration*
p-Xylene		
	Flam. Liq. 3; Acute Tox. 4; Skin Irrit. 2; Aquatic Acute 2; H226, H312 + H332, H315, H401	90 - 100 %
* Pourcentage de poids		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Sigma-Aldrich - 95680 Page 2 of 8

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Donnée non disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 3: Liquides inflammables

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

Sigma-Aldrich - 95680 Page 3 of 8

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
p-Xylene	106-42-3	STEL	150.000000 ppm 651.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	100.000000 ppm 434.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	100.000000 ppm 434.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	150.000000 ppm 651.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	100.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	150.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc fluoré épaisseur minimum: 0.7 mm délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M)

Contact par éclaboussures Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0.4 mm délai de rupture: 30 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,

Methode test: EN374

Sigma-Aldrich - 95680 Page 4 of 8

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge., Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité de vapeur

o) Coefficient de partage:

n-octanol/eau

m) Densité relative

n) Hydrosolubilité

9.1 I elles

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles					
a)	Aspect	Forme: liquide, clair Couleur: incolore			
b)	Odeur	Donnée non disponible			
c)	Seuil olfactif	Donnée non disponible			
d)	рН	Donnée non disponible			
e)	Point de fusion/point de congélation	13.0 °C (55.4 °F)			
f)	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	137.0 - 138.0 °C (278.6 - 280.4 °F)			
g)	Point d'éclair	25.0 °C (77.0 °F) - coupelle fermée			
h)	Taux d'évaporation	Donnée non disponible			
i)	Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible			
j)	Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite d'explosivité, supérieure: 7 %(V) Limite d'explosivité, inférieure: 1.1 %(V)			
k)	Pression de vapeur	21.3 hPa (16.0 mmHg) à 37.7 °C (99.9 °F) 12.0 hPa (9.0 mmHg) à 20.0 °C (68.0 °F)			

Donnée non disponible

0.86 g/cm3

log Pow: 3.15

 $0.2 \, g/l$

Température d'auto-529.0 °C (984.2 °F) inflammabilité Donnée non disponible Température de décomposition r) Viscosité Donnée non disponible Propriétés explosives Donnée non disponible

Sigma-Aldrich - 95680 Page 5 of 8 t) Propriétés comburantes Donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Tension superficielle 28.3 mN/m à 20.0 °C (68.0 °F)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

En cas d'incendie : voir section 5

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - 5,000 mg/kg

DL50 Oral(e) - Rat - mâle - 3,523 mg/kg

CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 4550 ppm

Remarques: Poumons, Thorax ou Respiration:Oedème pulmonaire chronique Foie:Autres midifications

Sang: Modifications de la numération cellulaire (non spécifiées)

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: irritation modérée de la peau - 4 h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: 3 - Group 3: N'est pas classé comme cancérigène pour l'Homme (p-Xylene)

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Peut causer des troubles du système réproducteur.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: ZE2625000

narcose, Irritation pulmonaire, douleurs à la poitrine, œdème pulmonaire, Dépression du système nerveux central, Troubles digestifs, Des lésions hépatiques peuvent se produire., Des lésions rénales peuvent se produire., Troubles sanguins

Estomac - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour les

poissons

CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 2.60 mg/l - 96 h

CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 35.50 - 63.10 mg/l - 48 h

CL50 - Carassius auratus (Poisson rouge) - 18.00 mg/l - 24 h

Toxicité pour la daphnie

et les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 3.20 - 4.40 mg/l - 72

h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Résultat: 87.8 % - Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6 Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombusion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada)

Numéro ONU: 1307 Classe: 3 Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: XYLÈNES

Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 1307 Classe: 3 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-E, S-D

Nom d'expédition des Nations unies: XYLENES

Sigma-Aldrich - 95680 Page 7 of 8

IATA

Numéro ONU: 1307 Classe: 3 Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Xylenes

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Acute Tox. Toxicité aiguë

Aquatic Acute Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Flam. Liq. Liquides inflammables

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H312 Nocif par contact cutané.

H312 + H332 Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

Information supplémentaire

Copyright 2016 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Version: 3.8 Date de révision: 12/11/2017 Date d'impression:

04/09/2018

Sigma-Aldrich - 95680 Page 8 of 8